

SuisseEnergie

Newsletter N° 57



*Prescriptions de consommation pour les appareils ménagers:
le Conseil fédéral veut retirer du marché les appareils les plus gourmands.*

■ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Révisions législatives pour une meilleure efficacité énergétique

Faire halte à la commercialisation des appareils ménagers ou électroniques trop gourmands en électricité et ouvrir la voie à un certificat énergétique national pour les bâtiments: le Conseil fédéral a envoyé en consultation fin octobre un ensemble de révisions législatives en ce sens.

Selon la révision de l'ordonnance sur l'énergie proposée, seuls pourront être commercialisés, à partir de 2010, les appareils ménagers ou électroniques à bonne efficacité énergétique, avec un délai transitoire de un à trois ans selon les catégories d'appareils. Les appareils ménagers devront correspondre au moins à une classe d'efficacité énergétique donnée: A+ pour les réfrigérateurs et congélateurs, A pour les lave-linge et sèche-linge, B pour les fours et C pour les machines lavantes-séchantes combinées. C'est sur les sèche-linge que les incidences seront les plus fortes puisque les futures dispositions excluent du marché 90% des appareils vendus aujourd'hui. Après dix ans

(suite à la page 2)

L'énergie, un cadeau à user avec modération

Noël est à notre porte. Les vitrines, les rues, les balcons et les sapins se garnissent déjà de guirlandes d'ampoules économiques, fondées sur une technologie DEL («diode électroluminescente») ultramoderne. Comme il se doit, les ingrédients du repas de Noël achetés à l'avance sont stockés dans des appareils électroménagers de classe A+, et les traditionnels biscuits de saison préparés dans des fours de classe d'efficacité A! Traditionnellement, l'électronique de divertissement caracole en tête des listes de souhaits des Suisses pour les Fêtes; modernité oblige, les appareils à haute efficacité énergétique sont tout simplement incontournables.



Cette vision idéale n'est malheureusement pas encore la règle. Cette année encore, les appareils peu coûteux mais gourmands en énergie feront des adeptes. Résultat: une surconsommation inutile pendant plusieurs années. Et nombre de bâtiments ne seront pas rénovés de si tôt. Les modifications proposées dans la loi sur l'énergie et son ordonnance ainsi que les exigences minimales définies constituent cependant une première étape importante. D'autres suivront. Nous pouvons quant à nous opter dès aujourd'hui pour l'efficacité énergétique. Au quotidien.

Martin Sager, responsable de la section Efficacité énergétique, Office fédéral de l'énergie

d'utilisation, le courant économisé sur la consommation des appareils ménagers achetés en une année atteindrait 300 millions de kilowattheures (kWh).

Les modifications apportées à l'ordonnance sur l'énergie régissent aussi la consommation des appareils électroniques. En mode veille, ces appareils induisent des pertes considérables, qui peuvent être sensiblement réduites à peu de frais. Appliquées aux téléviseurs, lecteurs DVD, décodeurs, ordinateurs, écrans, imprimantes et photocopieuses, adaptateurs réseau et chargeurs, les nouvelles prescriptions permettront d'économiser au total chaque année 60 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 15 000 ménages.

Révision de la loi sur l'énergie

A l'image de l'étiquette-énergie des appareils ménagers et de celle des voitures neuves, la révision de la loi sur l'énergie prévoit pour les bâtiments un certificat énergétique uniforme pour toute la Suisse, d'abord facultatif. Les cantons ont déjà adopté un certificat énergétique dans leur nouveau Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPec); la révision de la loi fournit désormais la base légale pour l'introduire.

Par ailleurs, les contributions fédérales globales allouées aux cantons doivent être augmentées et pouvoir être utilisées également pour des mesures d'information et de conseil, notamment des actions cantonales intensives de formation et de perfectionnement sur l'exploitation des énergies renouvelables. Ces tâches n'ont guère pu être assumées par les cantons jusqu'à présent, faute de personnel et de moyens financiers. Conditions créées au niveau fédéral

Les révisions se fondent sur la politique énergétique proposée par le Conseil fédéral en février 2007, qui repose sur quatre piliers: efficacité énergétique, énergies renouvelables, remplacement et construction de grandes centrales électriques, politique énergétique extérieure. Le DETEC a concrétisé cette base générale dans des plans d'action pour l'efficacité énergétique et pour les énergies renouvelables, que le Conseil fédéral a approuvés en février 2008. La consultation sur les révisions court jusqu'au 13 février 2009.

[Communiqué de presse et
fiches d'information sur les révisions](#)

■ DIRECTION DU PROGRAMME

SuisseEnergie: l'après 2010

Les années à venir seront le théâtre de nombreux changements d'orientation en matière d'énergie et de protection du climat. D'ici 2010, il s'agira notamment de définir la politique énergétique suisse au-delà de 2012, et plus particulièrement les nouveaux objectifs en matière de CO₂ ainsi que les mesures visant à les atteindre. Autre sujet de débat: l'avenir de SuisseEnergie et du programme en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables instauré en janvier 2001 en application de la loi sur l'énergie et de la nouvelle loi sur le CO₂ en vigueur à ce moment-là.

Dans le cadre d'un projet baptisé «Programme SuisseEnergie après 2010», nous lancerons au mois de janvier 2009 une phase de consultation auprès des partenaires et des cercles intéressés dans le but d'élargir le débat sur l'opportunité de maintenir un tel programme et, dans l'affirmative, de définir les tâches et les objectifs affectés à celui-ci.

Les bases de cette consultation ont été définies par la direction du programme au cours de ces derniers mois. Des ex-

perts externes ainsi qu'un groupe de travail interne à l'OFEN ont suivi le processus de près. Parallèlement, quelques figures de proue des parties prenantes au secteur de l'énergie ont été interviewées. Au mois de décembre 2008, le groupe stratégique du programme décidera de l'opportunité d'un «rapport intermédiaire» analysant de façon critique le programme en vigueur et définissant les valeurs de référence d'un programme à venir.

Une remarque préalable s'impose: la nécessité de conserver SuisseEnergie au-delà de 2010 a fait l'unanimité de toutes les personnes interrogées jusqu'ici. L'opinion générale est que la nouvelle politique énergétique et climatique ne peut se passer d'une telle plate-forme d'acteurs, qui doit même servir de moteur à la mise en oeuvre et au contrôle des mesures légales. Si la période de «bonne volonté pure» est terminée, les tâches de suivi, de mise en oeuvre et de communication en relation avec les nouvelles bases légales restent à faire. Autre argument majeur en faveur du maintien de SuisseEnergie au-delà de 2010:

l'étendue de son programme qui doit servir d'interface entre les politiques énergétique et climatique. Si la réduction des émissions de CO2 est certes un objectif important, il en va de même pour l'efficacité énergétique, à savoir le degré d'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation de l'énergie. S'ajoute à cela le recours aux énergies renouvelables pour assurer une grande partie de notre approvisionnement énergétique, un domaine dans lequel SuisseEnergie aura également un rôle clé à jouer.

La phase de consultation devrait permettre de clarifier les mesures concrètes, les instruments et les mécanismes de fi-

nancement de SuisseEnergie au-delà de 2010. Au début du mois de janvier, tous les intéressés seront invités à participer à ce processus. La décision de principe du Conseil fédéral sur l'avenir de SuisseEnergie devrait intervenir fin 2009.

Je suis convaincu que nous parviendrons à trouver de bonnes solutions et me réjouis d'ores et déjà du feed-back de nos partenaires!

Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie

ENERGY DAY

Energyday08 – le message est passé

Le troisième «energyday» de Suisse, qui a eu lieu le 25 octobre 2008, a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Des milliers de Suisses sont venus s'informer sur les moyens d'économiser de l'énergie en éteignant les appareils électriques à la maison comme au bureau. Ils ont également profité des offres sur divers accessoires permettant de réduire la consommation des appareils, dont des multiprises à commutateur.

Les fournisseurs et les partenaires (grands distributeurs, villes et communes, magasins d'équipements et autres organisations) qui ont participé à l'organisation de la manifestation se sont dits très satisfaits et agréablement surpris de l'intérêt montré par le public. L'affluence a parfois été telle qu'il a fallu commander des multiprises supplémentaires. L'accessoire lancé par les entreprises électriques du canton de Zurich (EKZ), baptisé «CLICK – der Standbykiller», a été très vite épuisé. L'objectif de la manifestation, qui était de sensibiliser la population et surtout de susciter des actions concrètes, a donc été atteint.

Grand intérêt des médias

Le succès de l'energyday08 a notamment été assuré par une campagne d'affichage nationale et un feuillet spécial imprimé à 630 000 exemplaires et distribué dans les trois régions linguistiques. De nombreuses contributions dans les médias imprimés, pour un tirage total de neuf millions d'exemplaires, ainsi que des reportages et des interviews diffusés sur six chaînes de radio romandes ont fait largement connaître la manifestation, sans oublier les médias suisses italophones, qui ont eux aussi largement contribué à sa diffusion.

Le succès que connaissent ces journées montre que le message est passé auprès du public suisse. Eteindre les appareils électriques dès qu'ils ne sont plus utilisés permet de réaliser

des économies d'énergie conséquentes à la maison comme bureau, un effet que l'on ressent de façon immédiate au niveau du porte-monnaie.

La date de l'energyday09 a d'ores et déjà été fixée au 24 octobre 2009. Le thème en sera le label ENERGY STAR, qui caractérisera dès le 1er janvier 2009 les appareils les plus efficaces dans les secteurs de la bureautique et de l'électronique de divertissement.

www.energyday.ch



Les grands distributeurs sont des partenaires essentiels de l'energyday car ils en démultiplient l'impact.

Les Cités de l'énergie à l'honneur

Le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a remis une distinction aux communes de Spreitenbach et de Delémont. Spreitenbach est la 150^e Cité de l'énergie en Suisse et Delémont la 10^e ville suisse à obtenir le label européen «European Energy Award Gold».

«Tandis que la politique énergétique alimente de vives controverses sous la Coupole fédérale, la sagesse l'a emporté depuis longtemps dans les villes» a lancé le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger le 23 octobre dernier, à Fribourg, devant plus de 330 spécialistes de l'énergie et représentants des communes. Dans le cadre festif marquant les 20 ans du label «Cité de l'énergie», M. Leuenberger a profité cette année de la «Journée de l'énergie» romande pour remettre à la commune de Spreitenbach la 150^e distinction de «Cité de l'énergie». «L'enthousiasme que les Cités de l'énergie mettent à expérimenter prouve bien qu'il ne faut pas toujours attendre que la communauté mondiale ou la Berne fédérale trouvent une solution», a dit Leuenberger. La Confédération et les cantons auraient des leçons à prendre auprès des Cités de l'énergie.

Un exemple pour l'Europe

La ville de Delémont est la 10^e ville suisse à obtenir la distinction «European Energy Award Gold». Herbert Ritter, membre du forum European Energy Award (EEA) et représentant de l'agence autrichienne de l'énergie, a remis le label au conseiller

Cité de l'énergie et European Energy Award

Le label Cité de l'énergie récompense les communes qui élaborent et mettent en œuvre une politique énergétique communale durable. Les Cités de l'énergie encouragent les énergies renouvelables et la mobilité respectueuse de l'environnement; elles misent sur une exploitation efficace des ressources. Fin octobre, la Suisse comptait 170 villes et autres communes labellisées Cités de l'énergie, où vivent 2,7 millions de personnes.

La distinction European Energy Award (EEA) est le pendant européen de la Cité de l'énergie en Suisse. En Europe, dix pays participent au programme et 236 communes ont reçu l'EEA. La plus haute distinction décernée aux Cités de l'énergie est l'«European Energy Award Gold». A ce jour, dix villes suisses l'ont obtenue: Lausanne, Neuchâtel, Schaffhouse, Riehen, Zurich, Bâle, Baden, Cham, Winterthur et Delémont.

communal delémontais Pierre Brulhart, en soulignant l'importance de l'évènement: «L'obtention de cet «European Energy Award Gold» par une 10^e commune suisse est remarquable et joue un rôle incitatif pour de nombreux autres pays européens.» Seules 17 communes en Europe peuvent s'enorgueillir de cette distinction suprême, l'or.

www.citedelenergie.ch

L'efficacité énergétique à l'honneur

La 7^e foire suisse Maison et énergie s'est achevée le 9 novembre sur un succès. Riche de plus de 370 exposants, la manifestation bernoise a accueilli quelque 23 000 visiteurs et visiteuses venus de toute la Suisse.

Les animations consacrées à l'efficacité énergétique, l'aération douce, l'isolation thermique de haute performance et la modernisation efficace des bâtiments ont joui d'un accueil favorable, constaté dans le communiqué final des organisateurs. Près de 3000 personnes ont profité de la cinquantaine d'offres

de formation continue que proposait la foire. La foire Maison et Énergie était parrainée par l'Office fédéral de l'énergie, par SuisseEnergie et par la Haute école spécialisée bernoise. SuisseEnergie a en outre soutenu la participation de la Conférence des services de l'énergie des cantons du Nord-Ouest de la Suisse.

Le canton de Berne ouvre la voie

Lors de la conférence de presse d'ouverture, Barbara Egger-Jenzer, présidente du Conseil-exécutif bernois, rappelait la vo-

lonté des cantons d'exploiter l'énorme potentiel d'économie énergétique offert par les bâtiments en donnant un coup d'accélérateur aux prescriptions énergétiques qui s'y appliquent. Elle a exposé les mesures prises par le canton de Berne, où le nouveau Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2009.

La prochaine foire suisse Maison et Energie se tiendra du 26 au 29 novembre 2009.

www.hausbaumesse.ch



Vif intérêt pour la construction et la rénovation visant l'efficacité énergétique: la foire Maison et Energie a enregistré 23 000 visites.

BIOMASSE

Régions énergétiques: un concept d'avenir

Les régions énergétiques misent sur la biomasse, l'éolien, l'hydraulique et le solaire pour créer des emplois, mais aussi pour améliorer leurs perspectives économiques et leur image. SuisseEnergie soutient ces régions et met en réseau leurs activités.

Le 7 novembre se tenait à Langnau, Emmental, le quatrième Sommet sur la biomasse, organisé par SuisseEnergie et sun21. L'occasion pour les régions d'échanger leurs expériences.

L'exemple de Goms

La région de Goms dépense quelque 18 millions de francs par an pour son approvisionnement énergétique, soit 3400 francs par habitant. Grâce au projet «Région énergétique Goms», cet argent devrait dorénavant rester dans la région. Avec d'autres Gomois, Dionys Hallenbarter a fondé l'association «unternehmenGOMS», dans l'idée d'ouvrir de nouvelles perspectives à sa région qui, grâce à un ensoleillement exceptionnel, offre des conditions idéales aux énergies renouvelables.

Les objectifs, les concepts et les plans d'action, c'est bien, mais ça ne suffit pas. Il faut du concret, à commencer par des projets faciles à mettre en oeuvre et économiquement supportables, pouvant être confiés aux entreprises locales. Dionys Hallenbarter a très tôt compris l'importance d'un choix judicieux de partenaires. «Il nous faut une structure légère mais efficace, fédérant des partenaires forts issus de l'économie et de la politique.»

Efficaces et renouvelables, une plus-value pour la région

Les installations à biogaz et autres projets exploitant la biomasse sont souvent le déclencheur qui motive une région à s'intéresser aux questions énergétiques. A cet égard, il faut se garder de

considérer les différentes technologies isolément, et évaluer soigneusement les potentiels de la biomasse, de l'éolien et du solaire. Sans oublier que les économies d'énergie représentent une plus-value tangible, surtout si les travaux d'optimisation et d'assainissement sont confiés aux entreprises locales.

Le Goms n'est pas seul à s'engager sur la voie du renouvelable: l'Emmental, l'Entlebuch et le Toggenburg s'y intéressent de très près. Et l'étranger n'est pas en reste: Karl Totter, par exemple, agriculteur à Mureck, Autriche, a eu l'idée en 1985 de produire lui-même son énergie à partir de matières premières de la région. Perçu à l'époque

comme «original», le projet est aujourd'hui cité en exemple. Il a valu à Mureck de remporter le «World Energy Globe» et d'être sacrée commune la plus innovante d'Autriche en 2007.

Les régions énergétiques en Suisse et à l'étranger ont tout avantage à échanger leurs expériences. «L'approvisionnement décentralisé avec des énergies renouvelables est un concept d'avenir, souligne le Conseiller national Ruedi Rechsteiner, mais seulement si nous apprenons à regarder par-delà nos frontières».

www.biomasseenergie.ch



■ EN BREF & CALENDRIER

L'utilisation des rejets de chaleur a du potentiel

L'exploitation des rejets de chaleur des eaux usées des communes grâce à des pompes à chaleur a déjà un fort potentiel économique qui pourrait encore être considérablement accru à l'avenir, comme le montre une étude publiée par l'Office fédéral de l'énergie dans le cadre de son programme de recherche Fondements de l'économie énergétique (FEE).

www.bfe.admin.ch

Rapport annuel 07/08

Sur fond d'agenda de politique énergétique mouvementé, SuisseEnergie a continué d'offrir une plateforme fiable en 2007. Malgré un budget en recul, SuisseEnergie a eu un impact considérable et poursuit sans faillir sa deuxième étape (2006–2010).

Vous trouverez le rapport annuel sous www.suisseenergie.ch/rapportsannuels. Vous pouvez également le commander auprès de sandra.niklaus@bfe.admin.ch, tél. 031 322 56 22.

Edition spéciale pour les propriétaires fonciers

La nouvelle édition spéciale de SuisseEnergie s'adresse aux propriétaires fonciers, afin de les sensibiliser davantage à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Il y est également question de la mobilité.

www.bfe.admin.ch

SuisseMobile remporte le prix du tourisme suisse

SuisseMobile, le réseau national destiné à la mobilité douce, s'est vu décerner le Prix du tourisme suisse «Milestone» pour son projet de signalisation homogène d'itinéraires de randonnée, de

promenade à vélo, de VTT, de roller et de canoë. Dans la catégorie «Projets remarquables», SuisseMobile remporte le premier prix. Après le Prix suisse du Design, le Prix Evénir et le Prix Velo, il s'agit là d'une nouvelle distinction importante pour SuisseMobile et La Suisse à vélo.

www.schweizmobil.ch/fr/

Eawag Forum Chriesbach: Vision et réalité

Le Forum Chriesbach est un des immeubles de bureaux les plus novateurs de Suisse. Deux ans après son inauguration, l'heure d'un premier bilan est venue: Dans quelle mesure la planification correspond-elle à la situation réelle? Quels sont les points faibles? Qu'a-t-on atteint concrètement? Les résultats de cette analyse seront présentés le

23 janvier dans l'atrium du Forum Chriesbach.

www.forumchriesbach.eawag.ch

Promotion de projets pour une mobilité innovatrice

Un programme d'encouragement commun aux offices fédéraux de l'énergie, de l'environnement et du développement territorial soutient des projets de mobilité prometteurs qui complètent la politique fédérale en matière d'infrastructures de transport. Le 5 janvier prochain débutera la 4e procédure de soumission. Les offices soutiennent les différents projets en couvrant au maximum 40% des coûts totaux. Les critères précis et le calendrier pour le dépôt de projet seront publiés début décembre sur le site Internet de l'ARE.

www.are.admin.ch

Calendrier SuisseEnergie

Date	Manifestation	Contact
8.1	Apéro de Nouvel An de l'OFEN et remise du Watt d'Or 2009, Berne	therese.rochat@bfe.admin.ch
15.1	Journée suisse du chauffage à distance, Bienne (BE)	www.fernwaerme-schweiz.ch
23.1	«Eawag Forum Chriesbach: vision et réalité», Dübendorf	www.forumchriesbach.eawag.ch
28.2–8.3	Habitat-Jardin, Lausanne	www.habitat-jardin.ch
5.–15.3	79° salon de l'automobile de Genève	www.salon-auto.ch
Autres dates sur www.cours-energie.ch		

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · contact@bfe.admin.ch · www.suisseenergie.ch

Liens:

[S'abonner à la Newsletter](#) / [Consulter les archives](#)